

PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES
ACADEMIQUES ET DE LA SCOLARITE

REPUBLIQUE TOGOLAISE

COMMUNIQUE

Le Président de l'Université de Kara invite les Bacheliers des séries C, D et E désireux de s'inscrire en première année de licence à la Faculté des Sciences et Techniques (FaST) à **déposer leurs dossiers de candidature** à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) du **lundi 17 septembre au vendredi 05 octobre 2018 à 17 heures délai de rigueur.**

Pour les anciens Bacheliers, le BAC doit être daté de moins de 3 ans.

Basées sur le système LMD, les filières ouvertes sont les suivantes :

- Licence de Mathématiques et Informatiques Appliquées (LMIA) ;
- Licence de Mathématiques, Statistiques et Applications Socio-économiques (LMSAS) ;
- Licence de Mathématiques et Sciences Pédagogiques (LMSP) ;
- Licence de Physique Appliquée-Energie et Habitat (LPAEH) ;
- Licence de Physique Appliquée-Electronique et Informatique (LPAEI) ;
- Licence de Sciences Physiques et Pédagogiques (LS2P) ;
- Licence de Chimie-Applications Agroalimentaires et Pharmacologiques (LC2AP) ;
- Licence de Chimie Appliquée à l'Environnement (LCAE).

Les résultats de la sélection seront communiqués par affichage à l'Université de Kara le **mercredi 17 octobre 2018.**

Les cours du semestre I débutent le **lundi 05 novembre 2018 à 8 heures.**

Pièces à fournir :

- 1- Un curriculum vitae indiquant le cursus du candidat depuis la classe de 3^{ème} jusqu'en 2016 pour les anciens bacheliers ;
- 2- Une photocopie simple de l'acte de naissance ;
- 3- Des photocopies des relevés de BAC I et BAC II ;
- 4- Des photocopies des bulletins des classes de Seconde, Première et Terminale ;
- 5- Une quittance de 1 000 francs CFA pour étude de dossier, payable à la DAAS de l'Université de Kara ;
- 6- Une demande manuscrite précisant la filière choisie.

Kara, le 14 SEPT 2018

Le Président,


Prof. Komla SANDA